

1ers ETATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION LANGUEDOC ROUSSILLON



Emploi des personnes
en situation de handicap
jeudi 7 novembre 2013



EN 2013, L'APF FÊTE SES 80 ANS D'EXISTENCE EN ORGANISANT LES 1^{ERS} ÉTATS REGIONAUX DE L'INCLUSION

Chiffres clés (source : synthèse du Ministère du travail - 2010 / 2012) :

- 9,9 millions de personnes sont concernées par le handicap.
- 13 % de taux national de chômage avec 339 656 demandeurs d'emploi dont 15 402 en Languedoc-Roussillon (juin 2012).
- Le taux moyen national d'emploi de travailleurs handicapés en France est de 2,8%. Il atteint 4,2% pour les employeurs publics.
- Avec 3,1 %, le Languedoc-Roussillon est la 15ème région de France toutes entreprises confondues.
- En France, 1 768 établissements publics n'emploient encore aucun travailleur handicapé.

Rappel : le taux d'obligation d'emploi fixé par la loi du 11 février 2005 est de 6%.

Un état des lieux qui amène aujourd'hui, la 1^{re} association de France de défense des droits des personnes en situation de handicap à lancer dans chaque région, les Etats Régionaux de l'Inclusion.

En organisant ces 1ers Etats Régionaux de l'Inclusion, l'APF entend bien faire bouger les lignes pour faire progresser, ensemble, l'inclusion !

Des solutions s'inventent en Languedoc-Roussillon et ailleurs, des actions innovantes permettent d'améliorer l'intégration professionnelle de personnes handicapées.

Le partage d'expériences vise à faire connaître, encourager, valoriser ces initiatives pour mutualiser des compétences et développer la mise en réseau.

Etats Régionaux de l'Inclusion Languedoc-Roussillon

**Jeudi 7 novembre 2013 - 10h à 16h
Grande salle - Pasino
(34 - La Grande-Motte)**

Portée par l'APF et le réseau FACE, cette journée d'échange et d'information sur le thème de l'emploi s'adresse aux entreprises privées et publiques de la région, aux professionnels des services publics de l'emploi, aux élus des collectivités territoriales, aux représentants d'associations et à tous les acteurs économiques et sociaux qui souhaitent favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Un événement organisé durant le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, en ouverture de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées.

1^{ERS} ÉTATS RÉGIONAUX POUR PROMOUVOIR LES ACTIONS INCLUSIVES ET FAIRE EVOLUER L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'inclusion est « une question de respect des droits de l'homme, qui touche prioritairement les orientations de politique générale d'un pays. (...) Elle est donc indissociable de la manière dont on conçoit le type de société et de bien-être que l'on souhaite et de la manière dont on envisage le "vivre ensemble". (...) Tendre vers une société inclusive constitue le fondement même du développement social durable (...). (1)

La vie professionnelle est un facteur essentiel de la participation sociale et de la citoyenneté pour une immense majorité de la population. Aussi, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à un emploi chaque fois que possible dans le milieu ordinaire.

Pourtant, nous constatons de nombreuses discriminations directes ou indirectes à l'encontre des personnes en situation de handicap en matière d'emploi et de formation :

- l'obligation d'emploi de 6%, tant dans le secteur privé que public, est loin d'être atteinte ;
- la compensation liée à l'emploi ou à la formation reste très insuffisante et réduit souvent l'autonomie professionnelle de la personne ;
- l'inaccessibilité des locaux de travail et des lieux de formation est récurrente ;
- le dispositif « mesures appropriées » est peu mis en œuvre par les employeurs, alors qu'il s'agit désormais d'une obligation légale.



Au-delà de ce constat, se développent sur certains territoires des collaborations effectives entre l'ensemble des acteurs de l'accompagnement vers l'emploi (maisons départementales des personnes handicapées, structures de formation, service public de l'emploi, structures sociales et médico-sociales impliquées...).

Avec ces Etats Régionaux, l'APF a l'ambition de faire progresser concrètement l'inclusion. Cette année, l'état des lieux s'articulera autour des moyens, des dispositifs et des actions en faveur de l'insertion économique des personnes en situation de handicap. Une façon de faire progresser sur le territoire, avec tous les acteurs concernés, la société inclusive que défend l'association et de définir des objectifs à atteindre pour les prochaines années.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, l'APF s'appuiera sur les compétences et l'expertise des acteurs de la société civile : entreprises, associations, institutionnels, usagers de services médico-sociaux, etc.

(1) Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO 2008



L'APF, ORGANISATEUR DE L'EVENEMENT

80 ans de promotion de l'inclusion

Créée en 1933, l'APF est la 1ère association de défense des droits des personnes en situation de handicap moteur et la 2ème association de France. Mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille, elle milite activement pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

Au niveau national, l'APF représente :

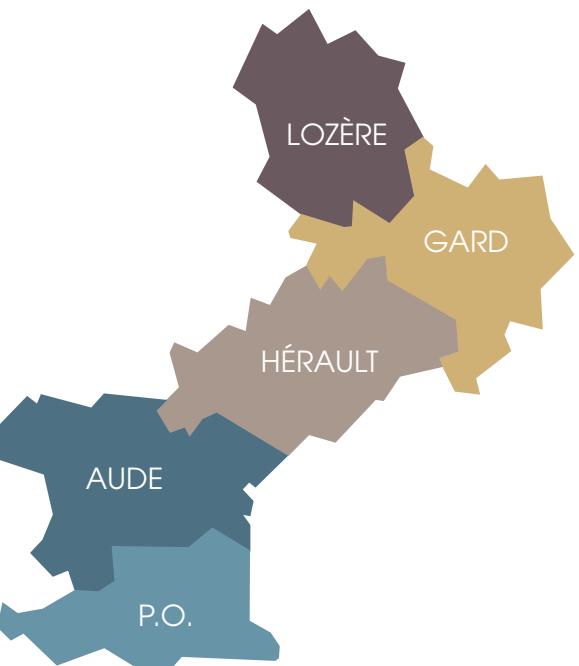
- 25 000 bénévoles,
- 13 000 salariés,
- 400 000 donateurs,
- 30 000 personnes accompagnées dans leur scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

L'APF gère par ailleurs 378 services et établissements médico-sociaux ainsi qu'un réseau national d'entreprises adaptées, APF Entreprises. Elle est ainsi le 1er groupe français dans le secteur du travail adapté avec 3 700 travailleurs et 49 établissements répartis sur 42 sites en France. Le recours aux services d'APF Entreprises permet aux employeurs publics et privés d'au moins 20 salariés de répondre à l'obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap.

L'APF en Languedoc-Roussillon

- 1 124 adhérents, 749 usagers et 482 bénévoles
- 3 115 bénéficiaires d'activité et 330 Emplois Équivalent Temps Plein (ETP)
- 19 713 donateurs et 21 millions d'euros de budget
- 26 structures médico-sociales dont une ESAT et une Entreprise Adaptée

Plus d'infos sur : www.apf.asso.fr



LA FONDATION FACE, CO-ORGANISATEUR DE L'EVENEMENT

FACE est une Fondation Reconnue d'Utilité Publique. Elle s'appuie sur un réseau territorial d'associations réunissant des entreprises mobilisées pour lutter contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté.

En l'espace de quelques années, FACE est devenue le 1er réseau d'entreprises en France à s'investir en matière de RSE, d'insertion, d'éducation, d'accès aux services et des équilibres locaux. La Fondation innove et développe des initiatives inédites en faveur d'un développement responsable des territoires, au bénéfice de tous leurs habitants.

FACE Hérault

Créé à l'initiative du Conseil général de l'Hérault, FACE Hérault est un club d'entreprises membre de la Fondation Agir Contre l'Exclusion qui permet à plus de 600 entreprises de s'investir dans des actions concrètes mettant en œuvre leur responsabilité sociale.

Les actions du club s'articulent autour de cinq champs : les territoires, l'école, les entreprises et leurs collaborateurs, l'emploi, le quotidien des habitants, citoyens, consommateurs.

La Fondation Agir Contre l'Exclusion

- 4 000 entreprises
- 55 clubs départementaux

Face Hérault en chiffres

- 6 804 bénéficiaires
- 10 000 heures de bénévolat
- 180 entreprises adhérentes
- 620 entreprises actives

Plus d'infos sur : www.face-herault.org



OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

En ouverture de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées et du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, cet événement accueillera les dirigeants et responsables des ressources humaines des entreprises publiques et privées, les partenaires institutionnels et sociaux, les élus, les réseaux économiques et tous les acteurs du milieu économique et social en Languedoc-Roussillon.

Organisé en deux temps forts et sur un mode participatif, ces 1^{er} Etats Régionaux répondent à un triple objectif :

- Mettre en lumière les expériences réussies et favoriser la duplication des actions et expériences inclusives.
- Mettre en réseau les acteurs économiques et politiques pour provoquer des synergies et la mutualisation des pratiques inclusives
- Promouvoir l'association APF et ses partenaires en tant qu'acteurs majeurs de l'insertion et de l'emploi des personnes en situation de handicap.

> DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

- **09h30** : Accueil des participants
- **10h00** : Inauguration institutionnelle et introduction de la journée par un chercheur sur la thématique de l'insertion professionnelle des Personnes Handicapées
- **10h30** : Table-ronde : états des lieux de l'emploi des personnes handicapées, mesures, engagements et perspectives en Languedoc-Roussillon à échéance 2015
- **12h00** : Moment d'échange autour d'un cocktail déjeuner convivial
- **14h00-16h00** : Table-ronde en présence d'un grand témoin, de chefs d'entreprises et d'acteurs de projets exemplaires

**Jeudi 7 Novembre 2013
de 10H à 16H
Pasino de la Grande-Motte (34)**



DEVENIR PARTENAIRE

Organisé par les deux représentants majeurs de la lutte contre l'exclusion en France, l'Association des Paralysées de France et la Fondation Face, cette journée se veut le lieu de réflexion et d'actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

A l'occasion du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire et en ouverture de la Semaine pour l'Emploi, cette première édition souhaite réunir les principaux acteurs de l'emploi en région Languedoc-Roussillon.

Devenir PARTENAIRE de cet événement, c'est être associé et contribuer à une journée exemplaire de promotion de l'inclusion et de lutte contre l'exclusion et la discrimination pour l'emploi.

Grâce à son rayonnement sur le territoire régional, en vous associant à cet événement vous bénéficiez de son image, de sa notoriété

et de sa crédibilité auprès des chefs d'entreprises, des élus locaux et des institutions publiques.

En tant que PARTENAIRE, vous serez présent sur tous les outils de communication réalisés à cette occasion et diffusés sur plusieurs mois. Grâce à la mise en place d'une large communication, vous serez clairement identifié par votre logo que ce soit sur les invitations ou tout au long de la journée sur les supports en place.

Devenir PARTENAIRE des ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION, c'est accroître votre visibilité et renforcer votre image de marque d'acteur engagé dans une démarche RSE.

PROMOTION DES PARTENAIRES

- Envoi d'invitations papier et de trois e-mailing incluant les logos PARTENAIRE auprès de 3 000 contacts qualifiés
- Mise en place d'un module d'inscription en ligne avec les logos PARTENAIRE
- Campagne de relations presse régionales mentionnant dans les communiqués les PARTENAIRES.
- Identification des PARTENAIRES à l'aide de badges personnalisés
- Possibilité de placer de la signalétique PARTENAIRE (ROLLUP) dans la salle
- Mise à disposition, dans un espace dédié, de la documentation fournie par les partenaires

- Écrans de diaporama de l'évènement incluant les logos PARTENAIRES

- Remerciement oraux des PARTENAIRES par l'organisateur

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une action de Mécénat. Le don permet de soutenir une association reconnue d'utilité publique comme l'APF. Vous pourrez grâce à votre soutien, déduire 60% du montant du don de votre bénéfice imposable sur les sociétés (art 238b du code général des impôts) dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires annuel. L'APF vous délivrera un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts 2013.





**Association des Paralysés de France
Délégation Languedoc-Roussillon**

Direction : Olivier Dupille

30 Avenue Maurice Planes
Le Val de Croze
34070 Montpellier

Tél. : 04 67 27 90 27

br.montpellier@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr